

Les crédits

Le gouvernement nous dit que la seule façon de réduire le déficit est de démanteler nos programmes sociaux. Pour se sortir de la dette il faut créer des richesses, investir dans notre population, dans l'enseignement, dans la technologie, dans la recherche et dans des emplois. Les chômeurs canadiens, 1,5 million au total, sont prêts à contribuer à l'entretien du pays, mais le gouvernement ne leur en donne pas l'occasion.

Le régime d'assurance-santé est de plus en plus calqué sur le modèle américain. On verra sans doute bientôt de la publicité du gouvernement pour une carte d'assurance-maladie d'American Express disant: «Ne soyez pas malade sans elle!».

Les sondages montrent que les Canadiens voient bien les tactiques du gouvernement et qu'ils ne se laisseront pas prendre une autre fois. Aujourd'hui, nous demandons au gouvernement de réaffirmer l'engagement déjà ancien du gouvernement fédéral envers un régime d'assurance-santé public et universel au niveau national.

Les Canadiens attendent la réponse de ces défenseurs des dépôts sacrés. L'assurance-santé est un de nos trésors nationaux que les Canadiens iront reprendre un jour chez les prêteurs sur gage conservateurs.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la discussion de la députée au sujet du régime national d'assurance-maladie.

J'ai essentiellement deux questions à lui poser. D'abord, pourrait-elle expliquer pourquoi le ministre des Finances libéral a imposé un plafonnement au chapitre de l'assurance-maladie en 1975, qui a mené à l'adoption de la formule de financement global de 1977, laquelle reniait le concept fondamental de partage à parts égales avec les provinces du financement de l'assurance-maladie?

Ensuite, pourquoi les libéraux ont-ils renoncé au début des années 80 à leur propre formule de financement global en diminuant les paiements aux provinces de 1,2 milliard de dollars par année? Pourquoi les libéraux ont-ils fait cela? Leurs coupes dans l'assurance-maladie sont-elles différentes de celles des conservateurs? Elles sont assez semblables. Elles représentaient 1,2 milliard au début des années 1980, contre 1,1 milliard proposé maintenant par le ministre des Finances.

Enfin, quelle est sa réaction face à la proposition du gouvernement libéral du Québec d'imposer des frais modérateurs?

Mme Guarnieri: L'obsession que le député montre à l'égard de l'histoire et du passé me déconcerte beaucoup. Je préfère. . .

M. Boyer: Vous nous décevez.

Mme Guarnieri: Contrairement au député qui ricane en ce moment, je préfère centrer mon attention sur la situation actuelle et future. Je pense qu'il serait plus utile de nous employer à examiner ce que fait le gouvernement à l'heure actuelle que d'encourager l'obsession que mon collègue et les députés d'en face semblent entretenir à propos de la période où les libéraux étaient au pouvoir.

Je préfère m'attarder à la déclaration que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a faite précédemment lorsqu'il s'est montré profondément indigné que les libéraux présentent une motion demandant au gouvernement de réaffirmer son engagement envers le régime public d'assurance-maladie. Je ne vois rien de déshonorant à ce que, comme nous, les députés d'en face votent en faveur de l'adoption d'une motion traitant d'une question dont nous avons abondamment entendu parler et selon laquelle les conservateurs appuient l'assurance-maladie. Nous voulons connaître, et les Canadiens veulent connaître, les intentions exactes du gouvernement.

M. Boyer: Vous jouez un jeu parlementaire.

M. Guarnieri: Pas du tout. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dit précédemment que nous devrions mettre de côté le sectarisme politique. La motion est excellente. Admettez-le et vous ne vous en sentirez que mieux.

M. Boyer: Il s'agit d'un débat sur une motion de défiance.

Mme Guarnieri: Peu importe le débat. Je serais heureuse de passer toute la journée ici s'il le faut.

Dans un article dont j'ai ici copie, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social nie qu'il aurait dit que les États-Unis disposent d'un système pour les riches et d'un autre pour les pauvres.

Le ministre pense-t-il qu'aux États-Unis, l'accès aux soins de santé est le même pour les pauvres et les riches? Si c'est le cas, reconnaîtra-t-il qu'il est le seul à le penser?

Le ministre dit que le gouvernement augmente le budget total de 1,2 p. 100, mais il sait que, seulement en Ontario, il en coûtera 12 p. 100 plus cher simplement pour maintenir le même niveau de service que l'an dernier. Je le répète, nous demandons seulement au gouvernement de réaffirmer son engagement. S'il n'est pas prêt à le faire, il devrait démissionner.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.